

PAR COURRIEL

Québec, le 11 février 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.547



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 6 janvier dernier et libellée comme suit :

« Obtenir les renseignements suivants:

- Selon les analyses faites par le ministère de la Santé, à partir des données de la RAMQ (et/ou toute autre source de données), quel est le nombre moyen de jours travaillés par un médecin omnipraticien au Québec pour les années de référence 2017-2018 et 2023-2024?
- Quel est le nombre de médecins omnipraticiens dans le secteur public en date du 31 mars 2023 (ou les données les plus récentes)? Comparativement au 31 mars 2017?
- Quel est le nombre de médecins omnipraticiens pratiquant dans le secteur privé au Québec (pour les mêmes années de référence que la question précédente, soit 2023 ou plus récemment et 2017)? » (sic.)

... 2

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/citoyens-protection-renseignements-personnels/recours-devant-commission>.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale par intérim,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 1

N/Réf. : 25-GA-00035